

FICHE-INFO À L'INTENTION DES ÉLU.ES DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES DE NOUVELLE-AQUITAINE

Temps de lecture : 5 minutes

TOUT SAVOIR

sur le moustique tigre



- ✓ Une fois que le moustique tigre est là, il est là pour longtemps !
- ✓ Il faut agir tout de suite pour limiter sa prolifération.
- ✓ La solution réside dans la mobilisation de tout le territoire de la commune.
- ✓ Supprimer les gîtes larvaires permet d'anticiper d'une année sur l'autre.

Le moustique tigre ?

Un enjeu de santé !

En France, **71 départements** sont impactés par le moustique tigre en 2022. Il progresse tous les ans, en remontant du sud vers le nord du territoire.

En **Nouvelle-Aquitaine**, le moustique tigre est présent depuis 2011. 725 communes sont colonisées à ce jour, soit **1 habitant sur 2** (données ARS 2022), majoritairement dans les bourgs, quartiers urbains et péri-urbains.

Bien sûr, sa présence dans nos jardins génère une nuisance parfois importante, mais le moustique tigre est surtout **vecteur de maladies tropicales** telles que la Dengue, le Chikungunya ou Zika, des maladies qui commencent à se développer en France Métropolitaine.

Même **une commune non colonisée doit agir**, afin d'anticiper la future présence du moustique tigre sur son territoire.

Le moustique tigre ?

Ça se passe près de chez vous

Un moustique qui nous pique est né près de chez nous. Il évolue dans **un périmètre de 150 m de son lieu de naissance**. Entre mai et novembre, le moustique tigre **pond dans les récipients d'eau stagnante** présents dans les espaces extérieurs, même les plus petits (coupelles de pots de fleurs, jouets des enfants, récupérateurs d'eaux pluviales, regards de descente de gouttières, etc...). Il ne vit pas dans les marais, cours d'eau, étangs, flaques d'eau, ni autres zones humides, il apprécie surtout les jardins des quartiers résidentiels.

Les œufs entrent en dormance l'hiver. Ils peuvent attendre longtemps avant d'éclore. Même s'il n'y a plus d'eau, les œufs peuvent survivre plusieurs mois et éclore à la prochaine averse !

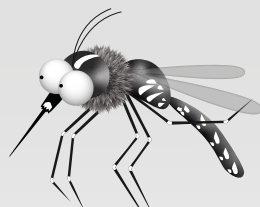
Le moustique tigre est là et bien là ! C'est pourquoi il est important d'agir dès maintenant.

Avant tout : connaître les bons gestes

Selon l'article R1331-13 du code de la Santé Publique, le maire agit pour prévenir l'implantation et le développement d'insectes vecteurs sur le territoire de sa commune. **Le repérage et l'élimination des gîtes larvaires est indispensable**, que ce soit sur le domaine public ou chez les particuliers. Concrètement, cela veut dire inspecter et intervenir régulièrement sur les endroits où le moustique tigre peut pondre.

La période la plus favorable pour intervenir est au printemps à partir d'avril, afin de limiter la prolifération en été.

En complément, lorsque les gîtes larvaires ne peuvent pas être supprimés, des traitements larvicides biologiques (Bti) peuvent être réalisés par les collectivités. La lutte larvicide a un effet temporaire et doit être renouvelée régulièrement.



Lescar à l'action !

La ville de Lescar (64) s'est retroussé les manches dès l'apparition du moustique tigre pour agir sur son territoire avec **une gestion des sites larvaires sur le domaine public, un plan de communication dédié et une réunion publique annuelle**. Par ailleurs, la mairie a mis en place une action originale : **un réseau d'ambassadeurs de lutte contre le moustique tigre**. Ces derniers, des citoyens Lescariens volontaires, vont à la rencontre de leurs voisins pour les aider à identifier les gîtes larvaires autour d'eux et mettre en place des solutions directes. La commune cherche d'ailleurs constamment à élargir ce groupe avec de nouveaux volontaires pour renforcer l'efficacité de cette action.

Favoriser la mobilisation sociale : un atout gagnant

80% des gîtes larvaires se trouvent sur des propriétés privées. S'assurer du concours des habitants est donc essentiel pour avoir une action efficace sur la commune. Les bons gestes, une fois acquis, s'inscrivent dans la durée et se transmettent entre habitants.

La limitation de la prolifération du moustique tigre est **l'affaire de tous**, pour réduire les nuisances subies chez soi, bien sûr, mais aussi collectivement pour protéger son quartier et ses voisins. En tant qu'élue.es, vous pouvez organiser des **réunions publiques**, aller à la rencontre de vos administrés en réalisant du **porte à porte** et proposer des **visites de jardin**.



EN SAVOIR PLUS

Les bons gestes sont détaillés dans la brochure **"Coupons l'eau au moustique"** mise à disposition par l'ARS Nouvelle-Aquitaine.



EN SAVOIR PLUS

Voir la fiche technique **"Réaliser un porte à porte pour sensibiliser les habitants à agir contre le moustique tigre"**

En cas de nécessité, **le maire peut prescrire aux propriétaires de terrains de prendre les mesures nécessaires** pour supprimer les gîtes larvaires et le risque de développement de moustiques (amas de déchets, piscine abandonnée...).

Choisir les bons outils



Les pièges, souvent onéreux, ne sont pas « une solution miracle ». La solution moustique tigre se trouve d'abord par la mobilisation de moyens humains (éventuellement mutualisés à l'échelle d'une intercommunalité).

La stratégie efficace implique la mise en place d'un plan d'action en cohérence avec sa commune et impliquant la population locale.

On fait du porte-à-porte à Mignaloux-Beauvoir !

En septembre 2020, suite à une alerte d'un habitant qui signalait la découverte du moustique, la mairie de Mignaloux-Beauvoir (86) est intervenue rapidement, avec Altopictus, une élue et un agent du service technique, pour faire du porte-à-porte. **Ces visites ont permis de sensibiliser la population, mais également l'équipe municipale, sur un sujet encore méconnu.** Ces visites ont également été l'occasion de communiquer largement sur le moustique tigre dans le bulletin municipal et sur les réseaux sociaux.

Depuis, le moustique n'a pas été observé sur la commune. Désormais, la mairie fait un rappel chaque printemps auprès des habitants, en réexpliquant les bons gestes à adopter pour éliminer les gîtes larvaires. Suite à ces visites, un habitant a demandé aux techniciens de venir faire un tour de son jardin, pour voir avec eux s'il n'y avait pas d'endroits où le moustique tigre pourrait se reproduire.

Le moustique tigre ?

Ça se discute !

La lutte contre la prolifération du moustique tigre, **c'est avant tout une question de communication.** Quelle que soit l'échelle de l'action, il est important de la relayer via les divers moyens de communication de la collectivité. Un exemple ? Un panneau d'information installé dans le cimetière permet d'inciter les usagers à supprimer les coupelles des pots de fleurs ou bien à les remplir de sable qu'on leur met à disposition à cet effet.

Afin de démultiplier l'impact des actions initiales, **il est recommandé d'identifier et mobiliser des relais** tels que les associations locales, les associations de quartier, les services communaux...

Des bacs à sable dans les cimetières de Poitiers !

Depuis avril 2022, pour que les habitants connaissent les bons gestes, les agents publics de la Ville de Poitiers (86) effectuent des visites à domicile, prospectent les jardins en expliquant les astuces et pièges à éviter et supprimer les eaux stagnantes. « Privons-le d'eau » est **une campagne de communication spécifique à l'entrée des cimetières de la ville où sont installés des bacs à sable** afin que les visiteurs puissent remplir les coupelles des pots de fleurs.





La lutte contre le moustique tigre concerne tout le monde : pourquoi ne pas s'en emparer en la déclinant dans un plan d'action concret à l'échelle de la commune.

Le moustique tigre ?

Vous n'êtes pas seul.e !

L'Agence Régionale de Santé propose un **panel d'outils et de contacts** pour vous aider à limiter la prolifération du moustique tigre sur votre commune :

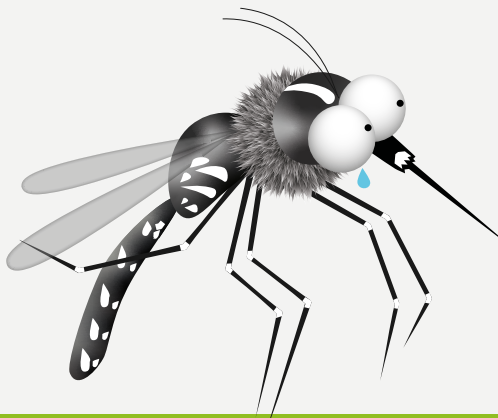
VOUS N'ÊTES PAS SEUL.E !

L'Agence Régionale de Santé propose un **panel d'outils et de contacts** pour vous aider à limiter la prolifération du moustique tigre sur votre commune :

Page dédiée aux collectivités sur le site internet de l'ARS Nouvelle-Aquitaine :
<https://www.nouvelle-aquitaine.ars.sante.fr/moustique-tigre-espace-collectivites>

Les délégations départementales de l'Agence Régionale de Santé peuvent vous accompagner dans vos démarches et questionnements.

Vous pouvez les contacter par mail :
ars-ddXX-sante-environnement@ars.sante.fr
(exemple pour le département 86 : ars-dd86-sante-environnement@ars.sante.fr)



Fiches techniques

"Visite-conseil des jardins privés"

"Réaliser un porte-à-porte pour sensibiliser les habitants à agir contre le moustique tigre"

Outils de communication

Notamment la liste des bons gestes et la carte postale *"Coupons l'eau au moustique"* format poche et format affiche, possibilité pour l'ARS d'envoyer quelques exemplaires à imprimer ou télécharger par les collectivités.

Retour d'expériences des collectivités lors des webinaires annuels moustique tigre organisés par le Graine Nouvelle-Aquitaine :
<https://www.graine-nouvelle-aquitaine.fr/missions-et-actions/informationressource/173-moustique-tigre.html>

Des associations d'éducation à l'environnement : un onglet dédié pour rechercher les acteurs de votre territoire sur <https://www.graine-nouvelle-aquitaine.fr>

Cette fiche a été co-conçue avec des structures membres du réseau GRAINE.